



INTRODUCTION

2

Voilà trois ans que l'Accord de coopération sur l'alphabétisation des adultes a été conclu entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale. Le Comité de pilotage fonctionne depuis lors. En 2008, il publie la troisième livraison de son Etat des lieux annuel. Celui-ci reflète le travail accompli au service d'une meilleure coordination des politiques d'alphabétisation.

Au fil du temps, cette publication a permis d'affiner davantage la connaissance des organismes d'alphabétisation, en prenant à la fois en compte l'Alpha pour les publics francophones et l'Alpha FLE pour les publics non francophones. L'Etat des lieux est devenu une référence, un outil œuvrant à une perception plus fine de l'évolution du paysage de l'alphabétisation en Communauté française de Belgique. Il assure une visibilité plus grande de ce secteur complexe qui relève de différents Pouvoirs et Administrations. Il alimente

une démarche réflexive qui s'approfondit d'année en année et dévoile les nouvelles questions qui nourrissent les débats du Comité de pilotage.

L'Etat des lieux de l'alphabétisation en Communauté française Wallonie-Bruxelles constitue un instrument destiné non seulement à la Conférence interministérielle, mais aussi aux professionnels du monde de la formation des adultes, aux secteurs de la vie publique qui côtoient des citoyens en difficultés face à la lecture et à l'écriture, quel que soit leur champ d'intervention : prévention, détection ou remédiation. Il est un des outils incontournables parmi ceux dont disposent les Autorités pour gérer les affaires publiques dans une société où le savoir lire et écrire est devenu le pivot indispensable à une intégration sociale, économique et culturelle. Cet ouvrage concerne aussi un public plus large.

Le Comité de pilotage est un espace de dialogue où les différentes instances se retrouvent pour opérer des constats sur la situation du secteur de l'alphabétisation, discuter et concevoir des solutions innovantes et ce dans la perspective d'endiguer le phénomène de l'analphabétisme et de l'illettrisme. L'ampleur et la complexité de la tâche ne font aucun doute. Tant les Administrations que Lire et Ecrire s'impliquent dans les travaux du Comité Alpha. Ils y jouent un rôle d'expertise et d'impulsion pour favoriser des politiques de formation adaptées aux besoins des apprenants, quelles que soient leurs situations individuelles. La question de la détection et celle de la prévention sont deux axes stratégiques importants sur lesquels le Comité de pilotage a amorcé une réflexion.

Les objectifs du Comité de pilotage sont clairement exposés dans l'Accord de coopération lui-même :

- transmettre aux Ministres signataires des analyses, remarques et suggestions sur l'articulation et la coordination des politiques d'alphabétisation ;
- proposer à la Conférence interministérielle des recommandations relatives à la coordination des politiques de formation de formateurs et d'animateurs en alphabétisation et à l'articulation des dispositifs communautaires d'enseignement de promotion sociale et des dispositifs régionaux de formation pré-qualifiante et qualifiante ;
- évaluer le développement du nombre de bénéficiaires des actions d'alphabétisation et proposer de nouveaux dispositifs et actions ou des améliorations à ceux-ci ;
- formuler des propositions visant la visibilité et le développement de questions relatives à l'alphabétisation.

Comme le prévoit l'Accord de coopération, l'Etat des lieux quant à lui doit notamment fournir, annuellement, des données relatives aux budgets, cadres réglementaires, types d'action, financements et emplois.

L'Etat des lieux 2008 porte sur les données 2006-2007. Le voici, esquissé en quelques paragraphes :

Le chapitre sur les besoins en alphabétisation débute par une présentation des profils des demandeurs d'emploi infrascolarisés, réalisée à partir des données administratives fournies par les services publics de l'emploi en Wallonie et à Bruxelles.

L'approche des besoins reste cependant, comme dans les éditions précédentes, basée pour une grande part sur les résultats d'enquêtes représentatives de l'ensemble de la population.

L'accent est mis sur :

- l'analyse, en fonction du niveau de diplôme, de quelques résultats d'une enquête sur le capital social des personnes
- l'exploitation originale de données de l'enquête socio-économique générale de 2001 relatives aux professions exercées par les personnes peu scolarisées

Une estimation plus précise de l'ampleur de la demande reste difficile puisque les enquêtes menées en Communauté française ne sont pas spécifiques à la problématique des compétences et ne permettent pas de rendre compte des demandes émanant des personnes concernées par les formations en alphabétisation.

L'analyse de l'offre de formation destinée aux apprenants a encore été davantage affinée. Ce chapitre s'articule en trois parties et repose sur trois sources de données :

- Le recensement des organismes d'alphabétisation, actifs en 2006-2007, sur base de leur siège social et au départ des informations en provenance de Lire et Ecrire et des Administrations représentées au Comité de pilotage. Cette partie donne lieu à la publication de deux tableaux distincts, l'un consacré à la Région wallonne, l'autre à la Région bruxelloise. Cette liste d'opérateurs

permet, d'une part, d'identifier le nombre et l'importance de ces organismes de formation par Région et, d'autre part, de déterminer les secteurs de subventionnement dont ils bénéficient. Chaque tableau permet en outre de savoir si l'organisme développe d'autres activités dans le cadre de l'alphabétisation ou hors ce champ.

- Le recensement des lieux d'implantation des organismes d'alphabétisation donne lieu à la réalisation d'une cartographie et à la publication de la liste des lieux de formation et de leurs coordonnées.
- L'enquête 2007 de Lire et Ecrire porte sur une partie des organismes recensés et permet de disposer d'informations sur l'activité des organismes, les profils d'apprenants et l'encadrement des formations.

Les politiques publiques d'alphabétisation sont présentées selon le même schéma que dans l'état des lieux précédent, sous forme de tableaux, en mettant l'accent sur l'analyse comparative et évolutive des données ainsi que des mesures d'application, fournies par les Administrations représentées au Comité de pilotage. L'évolution des réglementations fait l'objet de contributions complémentaires, éclairant les modifications des dispositifs et les effets qu'elles engendrent. Un tableau récapitulatif opère une synthèse des différentes formes de subventionnement permettant d'identifier si un financement est structurel, conjoncturel ou mixte. Il permet aussi de connaître la part budgétaire, identifiable ou identifiée, que chaque Administration consacre à l'alphabétisation et ce, mesure par mesure, pour chacun des dispositifs. Ce chapitre est clos par l'expression du point de vue des utilisateurs sur la question du financement.

Enjeux d'alphabétisation et publics spécifiques, ce quatrième chapitre s'intéresse plus particulièrement à deux groupes :

- la jeunesse

- les personnes incarcérées

Le Comité de pilotage a organisé deux rencontres avec les secteurs concernés par ces publics afin de prendre connaissance de leur situation particulière et de mieux appréhender leurs besoins, les actions existantes en matière de prévention, de détection ou de remédiation ainsi que les constats opérés par les secteurs concernés pour améliorer l'accompagnement des personnes en difficulté face à l'écrit.

Etudes et recherches en alphabétisation et français langue étrangère dresse le bilan d'un secteur où les initiatives ne sont pas fréquentes, où la plupart d'entre elles sont le fait du secteur associatif et ont le plus souvent une finalité opérationnelle pour leurs auteurs. Ce recensement interpelle le Comité de pilotage qui poursuivra sa mission d'inventaire, mais souhaiterait jouer un rôle d'impulsion dans ce domaine.

Parcours d'alphabétisation consiste en une série de portraits d'apprenants qui renseignent le lecteur sur la diversité des profils et des cheminements pour arriver à la prise de conscience de difficultés en lecture-écriture et à une démarche de formation. Ces récits forts et touchants démontrent la multiplicité des publics adultes concernés par cette question.

Focus sur quelques initiatives spécifiques fait le point sur une série d'actions innovantes, pouvant reposer sur une pédagogie novatrice, de projets adaptés à des besoins spécifiques d'un public ou liés à des situations particulières.

Les conclusions reprennent les constats, les avancées et les perspectives.

Remédier, prévenir, détecter, harmoniser, coordonner, voici les 5 mots qui caractérisent les avancées réalisées par le Comité de pilotage depuis 2005. Ce dernier chapitre fait

le point sur les trois premières années de travail. Il faut relever particulièrement les points suivants :

- l'adoption d'une nomenclature commune aux différents secteurs et la structuration de l'offre de formations d'alphabétisation selon les mêmes critères ;
- le projet d'enquête harmonisée et la mise à l'étude de la faisabilité d'une base de données Alpha ;
- la mise en place de dispositifs de coordination territoriale ;
- la création d'un site web Alpha-FLE.

Le chapitre se conclut par une série de constats et de perspectives en vue de poursuivre la mission d'expertise confiée par la Conférence interministérielle.

Ce troisième Etat des lieux donne un aperçu des chantiers ouverts. Le Comité de pilotage se doit d'être attentif aux questions sociétales qui émergent, mais il a aussi la difficile tâche d'opérer le suivi concret des réalisations en cours, comme la mise en œuvre du questionnaire harmonisé ou du site web Alpha-FLE ou encore l'installation des dispositifs territoriaux. Dépasser les constats pour qu'ils puissent se métamorphoser en actions et ne pas rester au niveau de la recommandation, c'est un défi permanent à relever collectivement.

Ajoutons encore que le Comité de pilotage présente également, chaque année, à la Conférence interministérielle un rapport d'activités davantage centré sur les aspects propositionnels et organisationnels.